

DEVOTEAM

Société anonyme au capital de 1 237 392 Euros
Siège social: 73, rue Anatole France – 92300 Levallois - Perret
402 968 655 RCS Nanterre

RESULTAT DES VOTES ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 20 Juin 2014

Les actionnaires se sont réunis durant l'Assemblée Générale Mixte le jeudi 20 juin 2014 à 10h chez Devoteam. Le résultat des votes est le suivant :

Assemblée Générale Ordinaire		Acceptée à (en %)
Résolution n°1	Approbation des comptes sociaux 2013 et des dépenses et charges non déductibles ;	100%
Résolution n°2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2013	100%
Résolution n°3	Approbation des conventions réglementées	86,80%
Résolution n°4	Affectation du résultat de l'exercice 2013 & fixation du dividende	100%
Résolution n°5	Approbation du montant global des jetons de présence	100%
Résolution n°6	Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire	100%
Résolution n°7	Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes suppléant	97%
Résolution n°8	Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à Monsieur Stanislas de Bentzmann, Président du Directoire	93,59%
Résolution n°9	Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à Monsieur Godefroy de Bentzmann, membre du Directoire	93,59%
Résolution n°10	Autorisation à donner au Directoire pour procéder à des rachats d'actions de la Société dans la limite de 10% de son capital	100%
Résolution n°11	Pouvoirs pour formalités	100%

Assemblée Générale Extraordinaire		Acceptée à (en %)
Résolution n°12	Délégation de compétence au Directoire à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription ou par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	100%
Résolution n°13	Délégation de compétence au Directoire à l'effet de procéder à l'augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription	82,94%
Résolution n°14	Autorisation à conférer au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social, sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 10% du capital social par an avec fixation du prix d'émission conforme au 1° al 2 de l'art. L.225-136 du Code de commerce	84,76%
Résolution n°15	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'augmenter le capital social, dans la limite de 10% du capital, pour rémunérer des apports en nature des titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces	85,57%
Résolution n°16	Délégation de compétence au Directoire à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux adhérents à un plan d'épargne d'entreprise	8,12%
Résolution n°17	Délégation de compétence au Directoire à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de certaines catégories de bénéficiaires	90,87%
Résolution n°18	Modification des statuts en vue de l'introduction d'actions de préférence dans les statuts de la Société	91,65%
Résolution n°19	Autorisation à donner au Directoire d'attribuer des actions ordinaires et de préférence de la Société au profit des mandataires sociaux et du personnel salarié de la Société et des sociétés liées	91,77%
Résolution n°20	Pouvoirs pour formalités	100%